

Lieu de santé sans tabac

Les ressources disponibles

La stratégie Lieu de santé sans tabac a été conçue et proposée par le RESPADD. Elle est soutenue financièrement par le fonds de lutte contre les addictions et est devenue en 2018 une priorité nationale du programme national de lutte contre le tabagisme.

1. L'AUDIT Lieu de santé sans tabac (LSST)

L'AUDIT LSST est un outil d'auto-évaluation qui permet de réaliser un état des lieux des actions et ressources existantes dans l'établissement et d'identifier les leviers et pistes d'actions pour la continuité du projet. C'est également un outil, qui répété régulièrement, permet de mettre en évidence l'évolution de l'établissement dans le cadre du projet LSST.

À l'issue de cet AUDIT, un score - allant de non-labellisé jusqu'au niveau or - vous est attribué et vous permet de vous situer dans la démarche. Un document PDF personnalisé vous est alors automatiquement envoyé et propose, selon votre avancement, des conseils, actions, mesures correctrices et outils adaptés.

La durée nécessaire pour compléter cet outil est variable, selon la taille de l'établissement, son avancement dans la stratégie et la méthode retenue pour répondre à l'AUDIT (en équipe, lors d'un COPIL, avec des entretiens auprès des services concernés, par le chargé de projet LSST, etc.).

Pour remplir l'AUDIT en ligne sur www.respadd.org, il est nécessaire d'ouvrir un compte spécifique. Votre compte RESPADD, utilisé notamment pour réaliser des commandes, ne vous permettra pas d'accéder à l'AUDIT en ligne. Ainsi, nous vous invitons à créer un compte propre à l'AUDIT, au lien suivant :

[Accéder à l'AUDIT](#)

Cela ne vous prendra que quelques instants car très peu d'informations sont nécessaires – uniquement le nom de votre établissement et votre adresse mél, en plus du choix de votre mot de passe. Vous aurez également la possibilité d'inscrire l'adresse mail d'un collaborateur pour pouvoir compléter l'AUDIT en binôme si vous le souhaitez et de sauvegarder vos réponses pour y revenir ultérieurement. Enfin [un guide d'accompagnement](#) est disponible et vous aiguillera dans le remplissage de l'AUDIT.

2. Les vidéos d'illustration de l'AUDIT

L'AUDIT LSST investigate 8 normes, chacune illustrée dans une vidéo tournée en collaboration avec Gustave Roussy, premier établissement labellisé niveau Or en France pour son investissement dans la démarche Lieu de santé sans tabac. Une neuvième vidéo reprend l'essentiel des éléments de la stratégie LSST. Ces vidéos sont accessibles à tous en ligne sur le

site des vidéos du RESPADD. Pour cela, vous pouvez utiliser votre compte RESPADD ou créer en quelques instants un compte spécifique.

[Accéder aux vidéos sur l'AUDIT](#)

3. L'enquête Tabagisme en blouse blanche (T2B)

Pour accompagner les établissements de santé dans le déploiement de la stratégie Lieu de santé sans tabac, le RESPADD propose l'enquête Tabagisme en blouse blanche dont les objectifs sont de montrer l'impact du tabagisme des professionnels sur la qualité perçue des soins par les patients et visiteurs, ainsi que leur propension à accompagner le sevrage tabagique des fumeurs. Cette enquête permet également de sensibiliser à la stratégie LSST, aux modalités de prise en charge et de renforcer la politique de prévention et d'accompagnement au sevrage.

Cette enquête se compose de deux volets :

- Le premier à destination de l'ensemble des personnels de l'établissement permet d'évaluer la prévalence du tabagisme dans l'établissement et le positionnement du personnel sur la politique LSST.
- Le second à destination des patients et visiteurs permet d'objectiver l'impact du tabagisme sur la qualité perçue des soins et le positionnement des patients sur la politique LSST.

Les deux questionnaires ainsi qu'une notice explicative sont disponibles en ligne et vous permettront de mettre cette enquête en place. Le RESPADD est à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en place de cette enquête et prend en charge l'analyse et la restitution des résultats obtenus pour chaque établissement.

[Accéder aux questionnaires et à la notice](#)

4. Les outils sur la stratégie LSST

Le RESPADD a publié ces dernières années de nombreux outils sur la stratégie LSST, pour soutenir son déploiement, accompagner les professionnels, informer les usagers et visiteurs, communiquer sur la démarche, etc. L'ensemble de ces outils est accessible en ligne sur le site du RESPADD et disponible à la commande depuis votre espace adhérent ou en effectuant une demande à l'adresse : contact@respadd.org

[Accéder aux outils en ligne](#)

5. Les colloques régionaux LSST

Dans le cadre du déploiement national de la stratégie LSST, le RESPADD a organisé, avec le soutien des ARS et des missions d'appui, des colloques régionaux ayant pour objectifs de faire connaître la démarche, de valoriser les actions existantes et de créer des réseaux de professionnels investis dans LSST.

Pour les colloques ayant eu lieu en présentiel, les actes ainsi que les présentations diffusées sont disponibles en ligne. Pour les colloques ayant eu lieu au format webinaire, le replay ainsi que les présentations diffusées sont disponibles en ligne.

[Accéder aux actes et présentations des colloques](#)

[Accéder aux replays des colloques](#)

6. Les signatures de charte LSST

La signature d'une charte LSST est un événement qui permet d'officialiser, avec les différentes parties prenantes et en présence de la presse locale, l'engagement de l'établissement dans la stratégie Lieu de santé sans tabac, sa volonté de tendre vers un établissement complètement sans tabac et de communiquer sur ce projet auprès des professionnels de la structure ainsi que des patients et visiteurs.

Ces événements s'organisent en général autour d'une conférence de presse avec des discours prononcés par les différents signataires (Direction de l'établissement, représentants de l'ARS et du RESPADD, représentant(s) du COFIL LSST) ou en fin de COFIL LSST. Une conférence ou autre événement de communication autour de la démarche peut également être organisé.

Si vous êtes intéressés par l'organisation d'un tel événement, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@respadd.org